

## Entretien avec Jean-Baptiste Orpustan

Auteur du livre

*Précis du « bon usage » en navarro-labourdin*

Collection « Parcours universitaires »

Vos précédents ouvrages, à l'exemple de la *Toponymie basque* (Presses Universitaires de Bordeaux, 1995) ou du *Précis d'Histoire littéraire basque* (Izpegi, 1996) sont très utilisés par les étudiants en Études basques et les professeurs de langue et de culture basques mais ils ont aussi recueilli une grande audience auprès d'un public beaucoup plus large. Vous publiez aujourd'hui une Grammaire basque qui vient combler un manque dans l'offre éditoriale du domaine basque. En effet, on trouve en librairie plusieurs grammaires basques très récentes rédigées en langue basque. Cependant, en français, l'offre sur le sujet est beaucoup plus réduite et les ouvrages encore disponibles sont relativement anciens. Votre livre est donc le bienvenu dans le paysage linguistique basque.

**En préambule, pourriez-vous nous expliquer brièvement votre projet en publiant cette grammaire ?**

Cette grammaire basque est d'abord un « précis », ou si l'on préfère « abrégé », dans la mesure où, après les pages d'introduction qui situent sommairement la position de la langue basque dans le champ des recherches en linguistique comparée et par rapport aux langues d'Europe, passées et présentes, il s'en tient à la présentation la plus simple et claire possible des faits essentiels qui la caractérisent. Il a été tenu compte par diverses notes et remarques de l'état actuel des recherches et progrès en comparaison linguistique, qui ne touche encore essentiellement que le lexique, mais permet d'envisager de sortir enfin de ce fameux « mystère des origines » dont on a volontiers enveloppé le basque.

**Votre grammaire basque a pour sous-titre « Précis du bon usage du navarro-labourdin ». Certes, chacun des termes de cette formulation mériterait une analyse détaillée. Cependant, pourriez-vous brièvement nous expliquer votre objectif à partir d'une explication de ce sous-titre ?**

Chaque terme du sous-titre de cet ouvrage a sa raison d'être. Le « bon usage » recommandé, en référence à une célèbre grammaire du français (Jules Grévisse), signifie que les pratiques actuelles y compris dans l'enseignement ne répondent pas toujours ou pas suffisamment aux exigences d'une bonne pratique, appuyée sur la meilleure et déjà ancienne tradition de ceux qu'on nomme généralement les « bons auteurs », c'est-à-dire en un sens les « classiques » qui n'empêchent en rien de répondre aux besoins de la « modernité » dans la mesure où ce mot a un sens en domaine linguistique. Enfin puisque, et quoi qu'il en soit par ailleurs, le basque continue à se caractériser par de nettes différenciations locales ou « dialectales », comme la plupart des langues à l'exclusion peut-être du français « langue d'oïl », ce bon usage intéresse principalement le domaine du « navarro-labourdin ». C'est celui qui vit naître en Aquitaine les premiers livres imprimés en basque aux <sup>xvi</sup><sup>e</sup> et <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècles et a peu changé depuis pour l'essentiel, puisque c'est là aussi que naquit la première régulation de l'écrit et de la graphie avec Oyhénart, historien, linguiste, parémiologue et poète. Ce domaine dialectal par ailleurs a inclu longtemps une part du versant territorial hispanique, et il diffère peu, sinon en phonétique, du domaine voisin souletin qui lui-même coïncidait avec le Roncal navarrais.

**Dans la plupart des grammaires basques actuelles, les trois chapitres les plus développés sont traditionnellement dévolus à l'étude du lexique, de la déclinaison et du verbe. Ces trois points sont souvent présentés comme les éléments distinctifs de la langue basque. Or, vous avez fait le choix d'organiser votre grammaire de façon différente. Vous consacrez une partie assez conséquente aux aspects phonétiques du système phonologique du basque et un chapitre de moindre importance au lexique. Pourriez-vous nous expliquer ces choix ?**

Comme toute langue se définit, en plus du lexique dans la mesure diverse où il lui est propre et exclusif ou non, et du strict point de vue grammatical par sa phonétique, sa morphologie et sa syntaxe, ces trois sujets forment nécessairement la structure générale et les

3 parties qui composent cette grammaire. La phonétique basque ne présente aucune difficulté de prononciation ni de graphie puisque tous ses phonèmes sont connus en français et dans les langues d'Europe et voisines (le r faible en turc par exemple) et que tout ce qui se prononce s'écrit et inversement. Mais dans la perspective historique où l'on se situe elle a comporté de fortes particularités par rapport aux langues environnantes de contact, qui ont obligé le basque à adapter les faits de phonétique qu'il ne connaissait pas et que les progrès de sa phonétique historique (Luis Michelena) ont bien définis : absence de la vibrante initiale r-, des labio-dentales f et v, des groupes de consonnes dites « muta cum liquida » (br/bl, cr/cl etc.), des initiales sourdes k/p/t au temps du contact avec le latin de l'Empire romain et ses suites pré-romanes. Par ailleurs un large domaine du lexique basque se caractérise par la fréquence des diphtongues réelles.

**Dans votre description de la langue basque, vous regroupez l'étude des principales catégories grammaticales (noms, adjectifs, adverbes, verbes, etc.) à partir d'une unique entrée intitulée « morphologie ». Ce choix distingue votre ouvrage parmi les grammaires basques actuelles et lui donne à la fois une certaine brièveté et une grande densité. Pourriez-vous nous donner les raisons de ce choix ?**

Les deux traits dominants du système linguistique basque sont l'abondance du système morphologique basque de dérivation suffixale et de composition (formation de mots composés) et la conjugaison verbale. Ces sujets sont décrits aussi complètement que possible, exemples à l'appui, dans les deux dernières parties de la grammaire. La morphologie générale y est forcément la plus développée, puisqu'il intègre l'unique déclinaison nominale avec sa douzaine de suffixes (et un peu plus avec quelques rares variantes dialectales) exprimant toutes les fonctions nominales de sujet ou dépendance liées au verbe et au nom, la formation des qualificatifs et des adverbes, mais aussi celle des mots verbaux, radical verbal, participes et nom verbal.

La dernière et troisième partie présente ce qui est, au dire de tous les grammairiens, le plus complexe à tous égards : la conjugaison verbale. Fondée sur la distinction radicale entre verbes intransitifs (« être » : sujet au cas nominatif) et transitifs (« avoir » : sujet au cas ergatif, objet au nominatif) et directement liée à la déclinaison,

puisque le verbe conjugué exprime selon les besoins du locuteur et sous forme d'affixes les trois actants (« sujet, objet, bénéficiaire ») des trois personnes, la « troisième » personne bien à part, exprimée seulement comme bénéficiaire (datif de la déclinaison) et au pluriel pour les autres fonctions (sujet et objet), et de plus l'allocutif ou « la personne à qui l'on parle », le « datif éthique » des grammaires classiques. Les modalités de la conjugaison basque distinguent d'un côté le présent, de l'autre le « non-présent », soit passé soit éventuel, qui peuvent aussi se mettre au mode potentiel, et les formes d'impératif. S'y ajoute la conjugaison dites parfois « volitive » utilisant les auxiliaires seconds et le radical verbal. Avec la place du verbe dans la phrase qui termine l'ouvrage, et le verbe conjugué formant à lui seul une phrase complète pour l'essentiel, on entre aussi dans le domaine de la stylistique : un vaste sujet qui reste à développer.

Jean-Baptiste Orpustan

Vous pouvez retrouver l'ouvrage  
*Précis du « bon usage » en navarro-labourdin*  
 en librairie ou sur notre site :  
[www.pub-editions.fr](http://www.pub-editions.fr)

